

À venir : un meilleur moyen de collaborer avec l'ORMR

Un nouveau système de technologie de l'information doit améliorer l'efficacité des maisons et réduire leur fardeau administratif

L'une des priorités de l'ORMR est de réduire le fardeau administratif qui pèse sur les titulaires d'un permis d'exploitation d'une maison de retraite pour qu'ils puissent se concentrer sur les soins et le bien-être des résidents.

Dans cette perspective, l'ORMR opère actuellement une mise à niveau de son système de technologie de l'information, qui permettra aux titulaires de permis de gérer plus facilement et plus efficacement leurs interactions avec lui ainsi que tous les renseignements associés à leurs maisons. Il remercie d'ailleurs le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité pour son soutien et son financement ponctuel dans le cadre de cette initiative.

Les titulaires de permis profiteront de plusieurs avantages :

- **Efficacité accrue** : certains formulaires seront remaniés et les maisons pourront les remplir et les signer électroniquement dans un environnement sécurisé.
- **Transparence améliorée** : les titulaires de permis auront une meilleure visibilité quant à l'état d'avancement de leurs demandes et de leurs avis de changement.
- **Meilleur service à la clientèle** : les titulaires de permis recevront des courriels automatiques confirmant la réception de leurs demandes, ainsi qu'un numéro spécifique destiné à simplifier communication et suivi.
- **Flexibilité** : les titulaires de permis ne seront pas contraints d'utiliser ce nouveau système et pourront continuer à suivre leurs méthodes actuelles.

Voici les modifications que vous observerez à compter de mai :

Communication et notifications électroniques

- Les notifications et les courriels du nouveau système seront envoyés à partir d'une ou de plusieurs adresses électroniques, qui vous seront fournies au cours des prochaines semaines afin que vous les ajoutiez à vos contacts pour éviter que les filtres de votre organisation ne considèrent éventuellement ces messages comme des pourriels.
- Un certain nombre de courriels et de notifications présenteront un nouveau contenu et préciseront clairement qu'ils proviennent de l'ORMR.
- Les titulaires de permis n'auront plus à utiliser un objet de courriel spécifique ni leur i-Sight admin ID lorsqu'ils répondront à l'ORMR.
- Les titulaires de permis pourront désormais soumettre des attestations d'assurance des frais supplémentaires par courriel plutôt qu'à l'aide d'un formulaire Web. En cas de politiques couvrant plusieurs maisons, l'ORMR continuera à ne demander celles-ci qu'une fois, donc les titulaires de permis concernés seront tenus d'envoyer une seule demande et recevront un seul courriel.

Questionnaire sur les éclosions

- Le contenu du questionnaire sur les éclosions restera inchangé, mais sa mise en page et son apparence seront différentes.

Rapports d'inspection

- Les rapports d'inspection seront rédigés dans un langage plus simple et seront organisés de manière à ce que le public sache si une maison de retraite a pris des mesures pour résoudre les problèmes soulevés par l'ORMR.

L'ORMR continuera de fournir des renseignements et des ressources visant à améliorer l'expérience utilisateur et à garantir une transition harmonieuse aux titulaires de permis et aux exploitants.

Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions. Le cas échéant, n'hésitez pas à nous envoyer un courriel à l'adresse communications@rhra.ca.